



ATTESTATION DE CONCEPTION DE TYPE N° B/181-NO/NAV

Ce document n'est valable que sur le Territoire de la République Française

La présente attestation de conception de type pour aéronef télépiloté est délivrée conformément aux dispositions de l'annexe II de l'arrêté du 11 avril 2012 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi et sur les capacités requises des personnes qui les utilisent.

Le titulaire de cette attestation peut produire en série des aéronefs télépilotés conformes au type couvert par cette attestation ou passer un accord commercial avec un autre constructeur pour qu'il produise des aéronefs conformes au type.

Le constructeur délivre aux propriétaires des aéronefs télépilotés produits une attestation de conformité au type.

1 - Désignation de l'aéronef télépiloté :

- Classe : **hélicoptère hexarotors**
- Catégorie(s) : **E**
- Type/Modèle : **HEXA680**

2 - Titulaire :

OPTIMADRONE
2405 route des Dolines
CS 10065
06560 Valbonne Sophia- Antipolis
FRANCE

Délivrée le 0 5 NOV. 2014

Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile :

Benoit [illegible]ON
Chef du pôle [illegible]fication,
Suivi de navigabilité et aviation générale

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE — Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile

Ce document comporte un verso

3 - Limitations opérationnelles :

- Aéronef autorisé pour des relevés, photographies, observations et surveillances aériennes en scénario opérationnel S-3, selon la définition du § 1.4 de l'annexe II de l'arrêté du 11 avril 2012 précité
- L'aéronef doit être équipé de son système de limitation d'énergie d'impact (parachute)

4 - Caractéristiques principales :

- Masse maximale au décollage : 4 kg
- Motorisation : 6 moteurs électriques T MOTOR MT4008-9 de 470 W de puissance maximale unitaire
- Rotors : 6 bipales APC en nylon, de 30,5 cm de diamètre
- Modes de contrôle : manuel et automatique
- Logiciels : DJI INNOVATION Wookong M, Firmware version 5.26 ou ultérieure

5 - Documentation associée :

- Manuel d'utilisation : Manuel d'utilisation Optimadrone HEXA680
- Manuel d'entretien : Manuel d'entretien Optimadrone HEXA680
- Dossier technique : Optimadrone ref. 1 revision 0 du 19/08/2014

6 - Cette attestation, délivrée sans limite de durée, est valide tant que la définition du type d'aéronef reste conforme au dossier technique référencé ci-dessus déposé à la DSAC et si elle n'est pas suspendue temporairement ou abrogée par une consigne de navigabilité émise par le ministre chargé de l'aviation civile. Les consignes de navigabilité sont disponibles sur le site Internet de la DGAC.

7 - Si la présente attestation est une révision d'une attestation précédente, cette dernière est abrogée.